



Niveau visé : Niveau 5 (Bac +2) | Durée : 16 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Rennes

Prochain démarrage : 27 avril 2026

Code RNCP : 39930 (Date d'échéance de l'enregistrement : 04-12-2029)
Certificateur : ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Le métier

L'animateur-coordonateur exerce son activité d'encadrement, dans le champ de l'animation socioéducative ou culturelle.

Il travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire...

La mention « Coordination de projets » du DEJEPS ASEC l'amène à concevoir et mettre en oeuvre la conduite de projets en autonomie en lien avec le projet de développement de la structure et les valeurs qu'elle porte.

La formation

La formation menant au DEJEPS ASEC est construite autour de 4 blocs de compétences à certifier et 1 bloc transversal, pour obtenir le diplôme :

- **Bloc 1** : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation
- **Bloc 2** : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio éducative, culturelle et/ou sportive
- **Bloc 3** : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio éducative, culturelle et/ou sportive
- **Bloc 4** : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio éducative, culturelle et /ou sportive
- **Bloc transversal** : Dimension éducative et citoyenne

Chaque bloc de compétence est certifié séparément.

La formation se déroule sur **16 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **700 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
 - Cours et ateliers collectifs
 - Sessions techniques
 - Temps d'appropriation individuels des contenus
 - Travaux personnels et collectifs
 - Gestion de projets
 - Participation à des événements
 - Projets d'expérimentation sociale et solidaire
- **4,25 H de certification**
- **1 330H de formation pratique** réparties sur des périodes d'immersion en situation professionnelle, encadrées par un référent professionnel au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.



Textes réglementaires
encadrant la certification

Avec le DEJEPS, je peux :



- **Piloter** la mise en oeuvre de projets d'animation.
- **Soutenir** le travail de l'équipe.
- **Organiser** le travail partenarial.
- **Mettre en oeuvre** des démarches participatives d'éducation populaire.
- **Accompagner** l'implication des bénévoles.
- **Animer** des formations au sein de votre équipe.

Accéder à la formation

Profils et prérequis

Pour entrer en formation DEJEPS spécialité « Animation Socio-Éducative ou Culturelle » mention « coordination de projets », le candidat ou la candidate doit :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale.
- OU être titulaire d'un diplôme de niveau 5, a minima.
- OU avoir un diplôme de niveau 4 minimum et pouvoir justifier une expérience d'animation de 6 mois.
- OU pouvoir justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum.

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le DEJEPS ASEC, selon votre projet :

- **En formation initiale**
- **En contrat d'apprentissage** (apprentissage / professionnalisation)
- **En formation continue**

Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **Qualif Emploi individuel** (Région Bretagne)
- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

100% de réussite

au DEJEPS en 2025 à ASKORIA,
soit 7 personnes diplômées.

100% des diplômé·es

sont en emploi dans les 12 mois
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA
Données 2024



QUALIF Emploi

**MON
COMPTE
FORMATION**

Je m'inscris !

Mon Espace Candidat·e

- **Je crée mon compte en ligne** sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement** pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- **Je passe l'épreuve écrite puis l'entretien d'admission** afin de vérifier mon projet professionnel et de construire un parcours de formation personnalisé.

**Je candidate sur le portail
d'inscription ASKORIA**
webaurion.askoria.eu

